

GUIDE REPRISE ADHERENTS CAP TONIC

Le présent GUIDE ADHERENTS CAP TONIC a pour objet de présenter les règles de bonne conduite et de sécurité sanitaire à adopter par les adhérents du Club CAP TONIC VERRIERES-ANTONY compte tenu du risque Coronavirus.

Il porte sur les sujets suivants :

- La limitation des fréquentations pour permettre le respect des règles de distanciation
- Le renforcement des mesures d'hygiène

°°°

1) Limitation des capacités des espaces pour faire respecter les règles de fréquentation (1 personne pour 4 m²) et de distanciation physique (1 mètre hors activités sportives et 2 mètres pendant les activités sportives)

- Au niveau du Club : La Fréquentation Maximale Instantanée (FMI) est limitée à 1 adhérent pour 4 m² de surface utile, ce qui nous permet d'accueillir en principe plus de 300 adhérents, chiffre jamais atteint, grâce à la grande surface du Club.
- Au niveau de la salle de cours collectifs : Limitation de la capacité de la salle à 1 adhérent pour 4 m², tout en respectant une distanciation physique de 2 mètres pendant les cours. Pour tenir compte de ces 2 critères **la capacité de la salle de cours est limitée à 35 adhérents**. Les emplacements sont mentionnés sur un plan de la salle affiché sur le panneau du palier haut et les emplacements sont matérialisés par des cônes de couleur dans la salle de cours.
La salle sera répartie en plusieurs groupes de 10 personnes maximum et chaque groupe disposera de son propre accès au matériel (Barres et poids de Pump, tapis, steps)
Attention : La participation aux cours collectifs se fait uniquement sur réservation sur votre espace clients accessible via le site internet ou via l'application CAP TONIC.
- Au niveau du studio « Small Group Training » : Capacité limitée à 4 adhérents.
- Au niveau du studio Biking : Capacité du studio limitée à 1 vélo sur deux, soit 15 vélos + celui du prof.
- Au niveau de l'espace cardio training : Limitation de la capacité à 24 appareils cardio.
- Au niveau de l'espace musculation : Limitation de la capacité à 33 appareils de musculation.
- Au niveau de l'espace d'entraînement fonctionnel : Capacité limitée à 4 adhérents.
- Au niveau des vestiaires : Individualisation des vestiaires par box, soit 7 box individuels pour les vestiaires hommes et 11 box individuels pour les vestiaires Femmes.
- Les saunas, hammams, espace enfants : Ils sont provisoirement fermés.

2) Renforcement des mesures d'hygiène

a) Accueil et circulations

- Chaque adhérent doit se désinfecter les mains dès son entrée dans le Club.
- Le port du masque est obligatoire (hors activités sportives et physiques).

b) Salle de cours collectif

- Chaussures propres et dédiées obligatoires.
- Utilisation de serviettes obligatoires, notamment destinées à couvrir totalement les tapis de sol.
- Nettoyage et désinfection des tapis et du petit matériel (Barres et poids de Pump, steps)

c) Salle Biking

- Utilisation de serviettes obligatoires
- Nettoyage et désinfection des vélos avant et après utilisation.

d) Espaces cardio-training, musculation, entraînement fonctionnel, et studio « Small Group Training ».

- Chaque adhérent doit nettoyer et désinfecter son appareil avant et après utilisation.
- Chaque adhérent est tenu d'utiliser une serviette propre.